

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINEE DU 25 JUILLET 2018

I- INTRODUCTION

Le Mercredi 25 Juillet 2018 à 10 heures 30mn, une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue dans la Salle de Conférence du Ministère des Mines et de la Géologie sous la Présidence de Monsieur NIMAGA Saadou, Président dudit Comité.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1- Adoption des Procès-Verbaux des réunions du Comité de Pilotage du 21 Juin et 27 Juin 2018 ;
- 2- Examen et adoption de l'étude de cadrage réalisée par le Consultant National en vue de la production du Rapport ITIE-Guinée 2017 ;
- 3- Divers.

II- DEROULEMENT

M. NIMAGA Saadou : Bonjour à tout le monde. Nous allons commencer notre réunion, mais je constate qu'apparemment il y'a beaucoup d'absences. Nous avons le projet d'ordre du jour pour votre adoption s'il n'y a pas d'observations.

M. Mamadou DIABY: fait remarquer que certains Membres du Comité sont en mission à l'extérieur mais d'autres sont en route et vont bientôt nous rejoindre.

"Ordre du jour adopté"

Point 1 : Adoption des Procès-Verbaux

M. DIABY Mamadou: a donné lecture des Résumés des procès-verbaux du 21/06/2018 et 27/06/2018 NIMAGA. Ces PV sont soumis à l'approbation du Comité de Pilotage.

"Procès-Verbal du 21/06/2018 et du 27/06/2018 adoptés"

Point 2: Examen et adoption de l'étude de cadrage

M. NIMAGA Saadou : passe la parole à El hadj NABE pour sa présentation.

M. Elhadj NABE N'Falla : Nous allons passer en revue les données de l'exercice 2017 par projection. Auparavant, je m'excuse pour le retard causé pour cette présentation ; car j'ai eu d'énormes difficultés à réunir les données à temps. N'eut été l'implication du Secrétaire Exécutif, Mr DIABY Mamadou, je n'en serais pas là.

Je vous présente ainsi les résultats obtenus après l'Etude de Cadrage. Le montant total des paiements effectués par les sociétés minières en 2017 est de :

- Quatre mille milliards de Francs Guinéens ; contre
- Trois mille milliards de Francs Guinéens en 2016.

Après cette présentation, je souhaiterais que les formulaires de déclaration de 2016 et la recommandation soient reconduits en 2017.

M. NIMAGA Saadou : Nous avons suivi la présentation ; y a-t-il des questions de clarification ?

M. SOUMAH Abdoulaye : Est ce que les sous-traitants font partie des 65 entreprises du périmètre ? Nous sommes convenus d'extraire les sous-traitants du Périmètre de réconciliation. Ils trainent les pas et nous devons tenir compte de la durée du contrat entre l'Administrateur Indépendant et le PAGSEM. Etant donné que la présence des sous-traitants n'est pas une exigence de l'ITIE Internationale on peut les extraire du périmètre.

Elhadj NABE N'Falla : Vous avez raison Mr SOUMAH, je n'ai pas listé les sous-traitants ; seulement les Sociétés Minières, les Comptoirs et les Sociétés d'Etat. Nous allons considérer le cas des sous-traitants comme une déclaration unilatérale.

Dans la conception du Seuil de matérialité il fallait tenir compte des sous-traitants. Si les paiements sont justifiés, on va considérer comme une déclaration **unilatérale**.

M. THIAM Mohamed Aly : Sans remettre en cause l'observation de Mr SOUMAH, il me semble que les sous-traitants dont il est question doivent être mis dans une autre Catégorie. Il ne faut pas les sortir du

Périmètre ; puisque le Rapport à fournir prend en compte l'ensemble des Revenus Miniers.

M. NIMAGA Saadou : Le Concept des sous-traitants peut évoluer dans le secteur minier. Il y a des exemples de sous-traitants qui sont dans le Cœur de l'activité minière. On va trouver une formule à ce sujet. Le Cadrage est fait pour qu'on puisse recueillir toutes les informations dont on a besoin ; comment faire pour sortir le Rapport ? Ce qui est un défi à relever, même si c'est vrai qu'il y'a le contrat de PAGSEM qui vient à expiration.

M. SOUMAH Abdoulaye : On ne tient pas compte dans le périmètre de réconciliation des paiements qui vont être fournis par déclaration unilatérale des régies financières. C'est le cas de ces sociétés de sous-traitance. Il s'agit d'une réconciliation entre les autres entités déclarantes ayant atteint le seuil. Il n'y a pas deux poids deux mesures.

Elhadj NABE N'Fallia : Je suis d'accord avec Mr SOUMAH. Si on veut rester dans la logique, le Rapport 2016 a sorti les sous-traitants du périmètre de réconciliation parce qu'il allait souffrir énormément de sa qualité.

Le Comité de Pilotage ayant pris cette décision et voilà le cas 2017, ce même Comité ne peut pas accepter les sous-traitants. Donc on ne peut pas les mettre dans le Périmètre de réconciliation. Il y a le Périmètre 2 qui est unilatéral et qui concerne ceux qui n'ont pas le seuil indiqué. On les a sortis du Périmètre 1 mais pas du Processus ITIE/Guinée.

M. KEÏTA Cheïck : Je pense qu'il faut se mettre dans le temps. La mesure conjoncturelle 2016 prouve que ces sous-traitants dépassent le seuil de matérialité. Aux autres, on demande les déclarations. Il est important de mûrir la question.

M. NIMAGA Saadou : Ce ne sera pas structurel mais plutôt conjoncturel. Je propose qu'on aille plus loin sur les Rapports prochains.

M. KABA Sidiki : Je veux juste une précision sur les Dividendes de la SAG. Pour le pourcentage des arriérés payés par la SAG, il faut trouver les explications. C'est un manque à gagner.

Elhadj NABE N'Fallia : Tous les détails concernant ces Dividendes vont être annexés au Rapport. Il s'agit de déconnecter l'exercice Comptable.

M. DIABY Mamadou : En 2016, il n'y a que la SAG qui a payé des Dividendes. Certains dividendes des années passées ont été payés en 2016. C'est pourquoi les montants sont enregistrés en 2016.

M. NIMAGA Saadou : Les Comptables peuvent gérer cet aspect des Dividendes. L'ITIE opère sur base caisse. En ce qui concerne l'étude du cadrage, je fais les constats suivants :

- La présentation du Consultant National est de qualité mais on n'a pas reçu les documents avant ;
- Le Projet PAGSEM doit subir une extension ;
- Il faut que nous membres du Comité de Pilotage, essayons d'élaborer un plan pour pouvoir mobiliser les informations ;
- Le financement du PAGSEM pour le Consultant Indépendant c'est jusqu'en Septembre 2018 mais nous sommes en retard et nous ne devons pas aller au-delà de Décembre 2018. Au moins qu'on le fasse en Novembre 2018. Qu'on se considère tous comme engagés pour l'élaboration à temps du Rapport 2017.

Au niveau des Impôts, on confie à une équipe qui puisse aider Mr NABE avant l'arrivée du Consultant Indépendant.

Nous avons des personnes ressources qu'il faut utiliser pour avoir les informations dans les meilleurs délais.

Je prends l'exemple de Mr Kadiata Mory par rapport aux impôts. Nous allons exploiter le lien de ces personnes avec certaines entités. On peut faire **une réunion uniquement sur ce Rapport.**

M. CONTE Iboun Moussa : Merci Monsieur le Président. On devait Commencer par cette démarche pour arriver à une solution efficace. C'est une très bonne idée que nous allons mettre au plus vite en pratique pour la Collecte des données. Nous avons des personnes ressources à l'interne qu'il faut mettre à contribution.

M. SOUMAH Abdoulaye : Au-delà de ces Rapports, nous devons organiser les ateliers afin que toutes les entités s'y mettent. Je veux dire qu'on doit organiser une activité de sensibilisation. Pour que chaque entité déclarante puisse anticiper la collecte avant l'arrivée du consultant.

Dr Alpha Abdoulaye DIALLO : Je suggère au Consultant National, de se rapprocher du Comité qui travaille sur les Données ouvertes au Département et ça aiderait à anticiper.

M. Mamadou Cherif DIALLO : L'expérience du Rapport passé doit nous inspirer. Je voudrais intervenir sur deux aspects :

1°/ L'Etude de cadrage, c'est la base du Rapport ;

2°/ Essayons de revoir le Seuil de matérialité, qu'il soit relevé à 100.000 USD au taux de la BCRG. Toutes les Sociétés où il y a des difficultés et qui ne sont pas en phase d'exploitation, seulement en phase de recherche, doivent sortir du seuil de matérialité. Trouver les arguments qu'il faut pour cela.

M. NIMAGA Saadou : Est-ce que ce ne sera pas un recul au vu de ceux qui nous apprécient ?

M. THIAM Mohamed Aly : Je crois que nous devons respecter la loi Guinéenne. On a arrêté à 700 millions de GNF, restons sur la monnaie Guinéenne, car le Dollar monte et descend, nous serons dans les difficultés à l'avenir, il faut l'éviter.

M. NIMAGA Saadou : Pour la tenue de l'atelier proposée par Mr SOUMAH, on va en discuter et savoir les Entités à inviter.

Point 3 : Divers

M. DIABY Mamadou : J'informe tous les membres du Comité de Pilotage que la mission de l'ITIE/Internationale, dans le Cadre de la validation, sera à Conakry **du 10 au 14 Septembre 2018** pour des entretiens avec toutes les parties prenantes.

La mission va continuer la collecte des Données qu'ils vont examiner et sur le terrain ils auront des entretiens par individu ou par groupe.

La délégation sera composée de :

Messieurs DYLAN Gelard et ALEXANDRE Gordy.

Pour le Conseil d'Administration, l'actuel Président, ne compte pas renouveler son mandat en 2019. On cherche un nouveau Président du CA.

Le poste est ouvert pour toute candidature.

Le Secrétariat International a insisté sur les données ouvertes. Il est important que les données soient disponibles sur les Sites Web.

La SOGUIPAMI a travaillé dans ce domaine, ce qui est valable pour la CBG et d'autres Sociétés.

La transparence budgétaire, est très importante. Monsieur le Ministre des Mines s'est proposé de rencontrer ses homologues des Finances et du Budget à ce sujet.

M. NIMAGA Saadou : Pour la venue de la mission de validation, il faut programmer une réunion quelques jours avant, pour qu'on puisse préparer les membres du Comité en conséquence.

III- CONCLUSION :

Au terme de ses débats, le Comité est parvenu aux conclusions suivantes :

- Le Comité approuve les Procès-verbaux des réunions du 21 Juin et du 27 Juin 2018 ;
- Le Comité, sous réserve de ses observations, approuve l'étude de cadrage présentée par le Consultant National. Il invite le Secrétariat Exécutif à faire parvenir cette étude à l'Administrateur Indépendant Moore Stephens ;
- Le Comité invite tous ses membres à s'impliquer dans la collecte des données dans le but de la production du Rapport IITE-Guinée 2017 avant la fin du mois de Novembre 2018;
- Le Comité invite ses membres à se préparer pour les entretiens avec la mission de Validation du Secrétariat International qui séjournera à Conakry du 10 au 14 Septembre 2018. Une réunion préparatoire sera s'organisée a cet effet.

Séance Levée à 11h 25

Le Rapporteur

Mr DIABY Mamadou

Le Président



Mr NIMAGA Saadou

REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

Lieu : *Ministère des Mines et de la Géologie*

Ordre du jour :

1. *Adoption des Procès-Verbaux des réunions du Comité de Pilotage du 21 Juin et 27 Juin 2018 ;*
2. *Examen et adoption de l'étude de cadrage réalisée par le Consultant National en vue de la production du Rapport ITIE-GUINEE 2017 ;*
3. *Divers.*

L I S T E D E P R E S E N C E

N°	Prénoms et Noms	Fonction/Service	N° Téléphone	E-mail
1	Saadou	Président du Comité de Pilotage	628 033 331	saadou_nimaga@yahoo.fr
2	Mamadou	Secrétaire Exécutif / ITIE-GUINEE	628 593 062	diabytite@yahoo.fr
3	Mohamed Aly	Justice	657 297 845	bintasmaualy@gmail.com
4	Kadiata Mory	DNCF / MEF	622 091 096	kadiatamc@yahoo.fr
5	Abdoul Karim	Conseiller chargé des Mines / PM	664 211 019	aksylla56@yahoo.fr
6	Me Mohamed	Ordre des Avocats	628 365 066	mohamedsampil9@gmail.com
7	Aboubacar	DG/BSO/MMG	620 428 485	akourouma@wontanara.com
8	Elhadji Cheick	Expet Comptable /OGCCA	655 212 892	cheickkeita295@gmail.com
9	Mamadou Baillo	ONIGEM	662 890 800	mamadoubailiodiallo17@gmail.com
10	Morifing	Chef de bureau CBG - Conakry	628 375 786	morifin.conde@cbg-guinee.com

N°	Prénoms et Noms	Fonction/Service	N° Téléphone	E-mail	
11	Dr Alpha Abdoulaye	DIALLO	RAJ-GUI/Société Civile	628 375 599	alphado2003@yahoo.fr
12	Moussa Iboun	CONTE	Président /AGEPI/PCQVP	664 544 554	contmoussalboun@gmail.com
13	Moustapha	KEITA	Chambre des Mines	622 351 036	opinionkeita2003@yahoo.fr
14	Lansana	DIAWARA	CES	621 042 323	agubguinee@gmail.com
15	Ismaël N'Falla	NABE	Consultant National	622 212 113	ifr48@yahoo.fr
16	Sidiki	KABA	Manager BCRG	622 208 341	sidikiba2002@yahoo.fr
17	Sékou Mohamed	SYLLA	SE-A / ANLC	622 069 200	anlanguinee@gmail.com
18	Mamadou Chérif	DIALLO	Banque Mondiale	628 125 312	cherifdiallo@yahoo.com
19	Abdoulaye Kagbé	YOURE	DGA / SOGUIPAMI	628 755 099	aktoure@yahoo.fr
20	Abdoulaye	SOUMAH	RPM/Secrétariat Exécutif ITIE-GUINEE	664 266 194	absoumah@yahoo.fr
21	Sékou Amadou	DRAME	CC/Secrétariat Exécutif ITIE-GUINEE	664 201 722	sekou62@yahoo.fr
22	René Maurice	SYLLA	RSE/Secrétariat Exécutif ITIE-GUINEE	628 934 466	renemauricesylla@gmail.com
23	Mamadou Moussa	SIDIBE	Assistant Financier/SE/ITIE-GUINEE	622 916 389	
24	Fodé	TOURE	AA/SE/ITIE-GUINEE	622 621 702	fodetoure48@yahoo.fr
25	Hadja Nèné Gallé Adama	DIALLO	Secrétaire/SE/ITIE-GUINEE	664 227 536	
26	Nimatoulaye	BARRY	Secrétaire/SE/ITIE-GUINEE	657 542 744	barrynima92@yahoo.fr
27	Abdoulaye Sinkoun	KABA	Solutions "C"	669 399 975	sinkoun@hotmail.com
28	Ibrahima	BANGOURA	Informaticien	626 888 957	bibrahima11@yahoo.fr
29	Nènè Moussa	CAMARA	DG / SRCC / MMG	664 523 540	camararenemoussa@gmail.com
30	Kadiatou	BANGOURA	MMG	664 303 007	kadibangoura@yahoo.fr
31	Kadiatou	KEITA	SE / WIM GUINEE	623 927 728	kborymc@gmail.com
32	Charles	KATTY	Lengué PUB	631 397 288	lenguepubguinee@gmail.com